

Cellule Égalité FeRMI

Les cellules signalements du CNRS et UT3

Le CNRS et l'UT3 mettent à disposition de leurs agent·es un dispositif de signalement et de traitement des agissements sexistes, de la discrimination, du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des violences.

Agissements sexistes
Discriminations
Harcèlement moral
Harcèlement sexuel
Violences



La cellule
signalements
du CNRS

CNRS

[+ info CNRS](#)

[+ info UT3](#)

Egalité professionnelle femmes hommes

Face aux écarts entre les situations professionnelles des femmes et des hommes le CNRS et l'UT3 ont mis en place plusieurs actions en faveur de l'égalité professionnelle. Vous trouverez toutes les informations CNRS sur le site de la Mission pour la place des femmes :

<https://mpdf.cnrs.fr/>

Et pour l'UT3 sur le site de la Mission Égalité Femmes-Hommes Lutte Contre les Discriminations:

<https://www.univ-tlse3.fr/responsabilite-societale-de-l-universite/>

**Saviez-vous que
....?**

En France, il a fallu attendre le 21 avril 1944 pour que les femmes obtiennent le droit de voter.